



2875 avenue Granada  
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1Y1  
Tél. : 819-797-4144 / Téléc. : 819-792-2306

## GRANADA CLÔTURE UN PLACEMENT PRIVÉ

**Le 6 novembre 2018** – Granada Gold Mine Inc. (TSX-V : GGM) (la « Société » ou « Granada Gold ») a le plaisir d'annoncer que la Société a clôturé un financement par voie de placement privé pour un produit brut de 599 200 \$. La Société a émis 3 994 666 unités au prix de 0,15 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix d'exercice de 0,18 \$ par action, pour une période de trois ans suivant la clôture, sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Des frais d'intermédiation totalisant 5 956 \$ en espèces ont été payés en lien avec le financement. Les frais d'intermédiation payés en lien avec le placement privé sont assujettis à l'approbation de la Bourse.

Toutes les valeurs mobilières émises dans le cadre du placement privé sont assujetties à une période de détention minimale de quatre mois plus un jour venant à échéance le 7 mars 2019, conformément aux lois applicables sur les valeurs mobilières.

Le produit du placement privé servira à financer des travaux d'exploration en surface, l'excavation de tranchées et le rééchantillonnage de carottes de forage historiques sur la propriété aurifère Granada de la Société au Québec, et à des fins générales de fonds de roulement.

Un initié de la Société a acquis un total de 173 333 unités dans le cadre du placement privé, ce qui est considéré comme une opération avec une personne apparentée tel que défini dans le *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** »). La Société s'est prévalu des dispenses des obligations d'évaluation et d'approbation des porteurs minoritaires prévues aux articles 5.5(a) et 5.7(a), respectivement, du Règlement 61-101 à l'égard d'une telle participation d'initié. Aucun nouvel initié et aucune nouvelle personne de contrôle n'a été créée dans le cadre du placement privé.

### **À propos de Granada Gold Mine Inc.**

Granada Gold Mine Inc. développe la propriété aurifère Granada près de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété englobe l'ancienne mine d'or de Granada, qui a produit plus de 50 000 onces d'or dans les années 1930, avant qu'un incendie ne détruise les installations en surface. La très prolifique Faille de Cadillac traverse la partie nord de la propriété. Plus de 50 millions d'onces d'or ont été produites au cours du dernier siècle le long de cette faille, qui s'étire de Val-d'Or à Rouyn-Noranda.

La Société a obtenu tous les permis requis pour la première phase d'exploitation minière, le « démarrage graduel »; les travaux de décapage ont d'ailleurs déjà débuté à cet effet. La Société mène aussi une campagne de forage d'exploration en vue d'accroître les ressources minérales sur la propriété. De plus amples renseignements sont disponibles au : [www.granadagoldmine.com](http://www.granadagoldmine.com).

La Société a signé une entente provisoire d'usinage avec Canada Cobalt Works (TSX-V : CCW) visant le traitement, au départ, de 600 000 à 2 000 000 tonnes de matériel minéralisé à une teneur de 4,5 g/t Au. Canada Cobalt Works a retenu les services de la firme d'ingénierie Wood Group pour entreprendre les études nécessaires pour obtenir les permis requis pour installer une usine d'une capacité de 600 tonnes par jour sur le site de l'ancienne mine Castle à Gowganda en Ontario.

Par ailleurs, Granada Gold a sélectionné une firme de génie-conseil pour entreprendre une étude de faisabilité visant le développement d'une mine en production d'une capacité de 80 000 à 100 000 onces d'or par année sur sa propriété Granada, détenue à 100 % par la Société et située dans la ville de Rouyn-Noranda au Québec.

« *Frank J. Basa* »

Frank J. Basa, P. Eng.  
Président et chef de la direction

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :**

Frank J. Basa, P. Eng., président et chef de la direction, au : 1-819-797-4144 ou  
Wayne Cheveldayoff, Communications, au : 416-710-2410 ou à l'adresse :  
[waynecheveldayoff@gmail.com](mailto:waynecheveldayoff@gmail.com)

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires portant sur le calendrier et le contenu des programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention de titres de propriété, les procédés potentiels de récupération minérale, etc. Les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futures et par conséquent, impliquent des risques et des incertitudes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats présentement anticipés dans de tels énoncés.